



Refus de l'acheter de ramener la voiture

Par **zahri**, le **28/05/2008** à **12:21**

Bonjour,

il ya un moi et demi , j'avai mis ma voiture non roulante à vendre sur internet, j'ai bien expliqué q'il s'agit d'une voiturier non roulante dont le moteur a été changé et qu'il y en plus l'ancien moteur démonté aussi avec, plusieurs personnes étaient intéressées dont l'un m'a dit sur le téléphone qu'il l'achète tout de suite et qu'il m'envoie l'argent par virement bancaire, après malgré le nombre de personnes qui voulaient l'acheter j'ai dit qu'elle était vendue. Le Monsieur lors de notre conversation m'a expliqué qu'il habite loin et qu'il ne peut pas venir tout de suite la chercher, il m'avait demandé de la garder jusqu'au moment qu'il aura la possibilité de venir la chercher, moi j'ai dit oui aucun problème. après 3 jours j'ai reçu l'argent par virement et lui m'a appelé pour me demander la carte grise moi je lui ai faxé la carte grise barrée à son nom, car il m'a dit qu'il voulait l'assurer à son nom avant de venir la chercher.

Le jour qu'il est venu il a ramené avec lui le plateau pour la mettre dedans après il m'a dit que je lui ai pas dit que la peinture était refaite et il a refusé de la ramener il m'a réclamer son argent, pour moi l'acte de vente était passé quand il m'a envoyé l'argent
voulez vous m'en renseigner si vous avez des conseils à me donner
moi je suis à l'étranger et je veux me débarrasser de la voiture
merci d'avance